

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 225

1<sup>er</sup> février 2006

### SOMMAIRE

A.S. Adventure Luxembourg S.A., Howald.....	10764	EPI Q2 GP, S.à r.l., Luxembourg .....	10762
Abrego Lux S.A., Luxembourg .....	10761	Eurofind Food S.A., Luxembourg .....	10777
Acces Development S.A., Esch-sur-Alzette.....	10782	European Consulting Luxembourg S.A., Luxem- bourg .....	10770
Acti-Medic S.A., Luxembourg .....	10784	European Network Fund, Sicav, Luxembourg. ...	10776
Afros, GmbH, Grevenmacher.....	10767	Extrabold S.A., Leudelange.....	10779
Amalhuna S.A., Luxembourg .....	10784	Financière de l'Ouest S.A., Luxembourg .....	10757
Amalhuna S.A., Luxembourg .....	10784	Financière de l'Ouest S.A., Luxembourg .....	10757
Amirano S.A., Luxembourg .....	10759	Financière de l'Ouest S.A., Luxembourg .....	10757
Amitrano S.A., Luxembourg .....	10756	Financière Star 2, S.à r.l., Luxembourg .....	10786
Amtel Luxembourg S.A., Luxembourg .....	10787	Financière Victor I, S.à r.l., Luxembourg .....	10782
Antracit Créations S.A., Luxembourg.....	10788	Financière Victor III, S.à r.l., Luxembourg.....	10783
Aubépines S.à r.l. & Cie, S.e.c.s., Luxembourg ...	10755	(The) Four Twenty Company S.A., Luxembourg .	10768
Basecom Investment, S.à r.l., Luxembourg.....	10778	GB S.C.I., Luxembourg .....	10755
Beamex Holding S.A., Luxembourg.....	10781	(La) Générale Immobilière, S.à r.l., Esch-sur-Al- zette .....	10779
Bioblue Group S.A. ....	10757	Gialu S.A., Luxembourg .....	10780
C.B.T., Compagnie des Bois Tropicaux S.A.H., Luxembourg.....	10764	Groupement d'Intérêt Economique Incom, Ober- pallen .....	10754
C.C.I.M., S.à r.l., Luxembourg.....	10769	Immoplan-Benelux S.A., Untereisenbach .....	10789
C.E.I.G.E.M.S. S.A., Compagnie d'Etudes, d'Inves- tissements et de Gestion d'Etablissements Médi- caux Sociaux, Luxembourg .....	10783	Imothep, S.C., Heisdorf .....	10786
Cannelle Holding S.A., Luxembourg .....	10776	Intercoiffure La Coiffe, S.à r.l., Roeser.....	10781
Capital Trust S.A.H., Luxembourg.....	10775	Ipermedia Engineering S.A. Holding, Luxembourg	10760
Clorox (Europe) Financing, S.à r.l., Luxembourg..	10766	ISIL - International Shipping Investment Luxem- bourg S.A., Luxembourg .....	10755
CMD, Communication Mobile Digitale S.A., Lu- xembourg .....	10783	Ital-Rent, S.à r.l., Bertrange.....	10778
Cohen & Co. S.A., Luxembourg.....	10758	Jaggard S.A., Luxembourg.....	10762
Cohen & Co. S.A., Luxembourg.....	10758	King's Cross Asset Funding 8-MAPLE, S.à r.l., Lu- xembourg .....	10794
Cohen & Co. S.A., Luxembourg.....	10758	Küchen-Montage-Service, GmbH, Sandweiler ...	10776
Cohen & Co. S.A., Luxembourg.....	10759	Meca Corporation S.A., Luxembourg .....	10777
(D')Coiffe, S.à r.l., Bertrange .....	10781	Meinbach Consulting & Design, S.à r.l., Moutfort	10777
Comex Finance S.A.H., Luxembourg .....	10776	Michella Participations Mobilières S.A., Luxem- bourg .....	10770
Copaco, S.à r.l., Luxembourg .....	10770	ML Dom Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.....	10786
Daniska S.A.H., Luxembourg .....	10754	N.R.G. Luxembourg, S.à r.l., Bertrange.....	10792
Déménagements Réunis, S.à r.l., Luxembourg....	10782	Nebozzo Holdings, S.à r.l., Luxembourg .....	10763
Development Capital S.A., Luxembourg.....	10788	Niederlande Immo Beteiligung I AG, Münsbach..	10763
Elary International S.A., Luxembourg.....	10769	Nobilis Distribution S.A., Luxembourg .....	10778
Elliot Holding Group S.A. ....	10788	NS Immobilière, S.à r.l., Mondercange .....	10778
Ensemble Vocal du Luxembourg, A.s.b.l., Luxem- bourg.....	10761		

Operinvest S.A., Luxembourg . . . . .	10780	Securitas Treasury Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10785
(L')Orange Bleue, S.à r.l., Leudelange . . . . .	10781	Sefi Group S.A., Luxembourg . . . . .	10786
Orange Communications Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	10787	Settle Informatique S.A., Schifflange . . . . .	10757
Pilotron Holding S.A., Bridel . . . . .	10769	SG Audit, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	10755
Quebecor World European Holding S.A., Luxembourg . . . . .	10760	SGAM Alternative Discovery Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	10782
Rebuild World RBW S.A.H., Luxembourg . . . . .	10785	Silawi S.A.H., Luxembourg . . . . .	10789
Reservjagd Aktiengesellschaft, Luxembourg . . . . .	10777	Silawi S.A.H., Luxembourg . . . . .	10789
Resto Invest S.A., Luxembourg . . . . .	10779	Silex S.A., Luxembourg . . . . .	10779
Rodasil S.A., Merttert . . . . .	10756	Sitios S.A., Luxembourg . . . . .	10780
(Le) Romain S.A., Luxembourg . . . . .	10775	Société Luxembourgeoise des Transports Helmingier, S.à r.l., Crauthem . . . . .	10760
Ronbeton S.A., Roeser . . . . .	10779	Solideal International S.A., Luxembourg . . . . .	10777
S.B.I., Scan Baltic Investment S.A., Luxembourg . . . . .	10765	Synerfin S.A.H., Luxembourg . . . . .	10769
S.C.N., Société Luxembourgeoise de Centrales Nucléaires S.A., Luxembourg . . . . .	10765	Tradenet Europe S.A.H., Luxembourg . . . . .	10788
SAC Norimberga S.A., Luxembourg . . . . .	10784	Trente Sept S.C.I., Luxembourg . . . . .	10756
SAC Norimberga S.A., Luxembourg . . . . .	10785	United Industrial Associates Holding S.A., Luxembourg . . . . .	10776
Saft Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10764	Venus GP, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10766
Satine International S.A., Luxembourg . . . . .	10764	Venus MP, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10766
Securitas Investments Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10785	Victoria Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10783
Securitas Treasury Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10775	Virgin Lion S.A., Luxembourg . . . . .	10763
		Zadra Glass Tech. Europe, S.à r.l., Bascharage . . . . .	10780

**GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE INCOM, Groupement d'Intérêt Economique.**

Siège social: L-8552 Oberpallen, 2, Arelerstrooss.

R. C. Luxembourg C 54.

Chère Madame Wickler,

Concerne: notre démission auprès du G.I.E INCOM.

Par la présente nous avons le regret d'annoncer notre démission auprès du G.I.E INCOM et ceci avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

La démission est faite conformément à l'article 3.3. du contrat constitutif du 13 novembre 2002.

Veuillez agréer, Chère Madame Wickler, l'expression de nos sentiments très distingués.

Schifflange, le 10 décembre 2003.

RAYMOND BOON ALIMENTATION, S.à r.l.

R. Boon

Gérant

Enregistré à Diekirch, le 13 septembre 2005, réf. DSO-BI00051. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): C. Ries.

(902958.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 septembre 2005.

**DANISKA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 42.679.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2005 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano Dal Zotto, Guy Schosseler et Nico Becker, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2006.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie Thunus, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2006.

Pour extrait conforme

DANISKA, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088614.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**SG AUDIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 75.908.

Il résulte de l'acte signé par-devant M<sup>e</sup> Schwachtgen en date du 24 mai 2004 que la dénomination sociale d'un des deux associés a été changée de STENHAM GESTINOR LUXEMBOURG S.A. en STENHAM LUXEMBOURG S.A.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(084610.3/521/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2005.

---

**AUBEPINES S.à r.l. & CIE, S.e.c.s., Société en commandite simple.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 24.651.

Il résulte d'une décision des associés prise en date du 12 septembre 2005 que le siège de la société est transféré au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(084814.3/723/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2005.

---

**GB S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg E 1.565.

Il résulte d'une décision des associés prise en date du 12 septembre 2005 que le siège de la société est transféré au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04877. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(084817.3/723/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2005.

---

**ISIL - INTERNATIONAL SHIPPING INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 61.633.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 25 mai 2005*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- MM. Giovanni Fagioli, entrepreneur, demeurant à Rome (Italie), président;  
Angelo Sani, entrepreneur, demeurant à Rome (Italie), vice-président;  
Carlo Santoemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

AACO, S.à r.l., 28, rue Michel Rodange, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ISIL-INTERNATIONAL SHIPPING INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085138.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2005.

---

**TRENTE SEPT S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

Il résulte d'une décision des associés prise en date du 12 septembre 2005 que le siège de la société est transféré au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(084819.3/723/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2005.

---

**RODASIL S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-6686 Mertert, 34, route de Wasserbillig.

H. R. Luxemburg B 94.165.

—  
AUFLÖSUNG

*Auszug*

Es erhellt aus einer Urkunde, aufgenommen durch Maître Jean Seckler, Notar mit dem Amtswohnsitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg), am 8. September 2005, einregistriert in Grevenmacher, am 19. September 2005, Band 532, Blatt 99, Feld 4:

I.- Dass die Aktiengesellschaft RODASIL S.A., mit Sitz in L-6686 Mertert, 34, route de Wasserbillig, (R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 94.165), gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 20. Juni 2003, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 776 vom 24. Juli 2003.

II.- Dass der Komparent beschliesst die Gesellschaft, welche jegliche Tätigkeit beendet hat, aufzulösen und zu liquidieren.

III.- Dass der Komparent hiermit und mit sofortiger Wirkung die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft und ihre Liquidierung beschliesst.

IV.- Dass der Komparent erklärt jede und alle Verbindlichkeiten der Firma geregelt zu haben.

V.- Dass der Komparent alle Aktiva übernimmt sowie alle etwaige Passiva der aufgelösten Gesellschaft begleichen wird.

VI.- Dass die Liquidation ausgeführt und abgeschlossen ist und dass besagte Gesellschaft hiermit als endgültig aufgelöst zu betrachten ist.

VII.- Dass weder ein Aktienregister noch Aktienzertifikate ausgestellt wurden.

VIII.- Dass den Mitgliedern des Verwaltungsrates und dem Aufsichtskommissar volle Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate erteilt wird.

IX.- Dass die Geschäftsbücher während mindestens fünf Jahren in D-54456 Tawern, Talbachring 25, (Deutschland), aufbewahrt werden.

Für gleichlautenden Auszug, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Junglinster, den 22. September 2005.

J. Seckler.

(085036.3/231/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2005.

---

**AMITRANO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 43.698.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 11 juillet 2005 que l'Assemblée décide de:

1) Nommer, en remplacement de Monsieur Alexander Ruxton, Madame Anna De Meis, 5, rue de l'Ecole, L-4394 Pontpierre, en qualité d'administrateur de la société.

Le mandat ainsi conféré viendra à échéance à l'instar du mandat des deux autres administrateurs, lors de l'Assemblée Générale de 2008.

2) Mettre fin au mandat de commissaire de la société FIGESTA, S.à r.l. et décide de nommer en remplacement Monsieur Luis Velasco, C Albigesos 721 ESP-08037 Barcelone, en qualité de commissaire.

Son mandat débute avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2008.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088574.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**BIOBLUE GROUP S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 89.639.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A. a mis fin, le 16 septembre 2005, au contrat de domiciliation conclu en date du 14 octobre 2002 avec la société BIOBLUE GROUP S.A. Le domiciliataire dénonce le siège social de la société avec effet au 26 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 septembre 2005.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

*Le domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05740. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085132.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2005.

---

**SETTLE INFORMATIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3850 Schiffange, 17, avenue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 83.086.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 22 septembre 2005, réf. DSO-BI00150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 29 septembre 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(085975.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**FINANCIERE DE L'OUEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 29.967.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BJ01563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(088833.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**FINANCIERE DE L'OUEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 29.967.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BJ01567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(088832.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**FINANCIERE DE L'OUEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 29.967.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BJ01560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(089061.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

10758

**COHEN & CO. S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 61.137.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 16.00 heures le 2 juin 2003*

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

*Ordre du jour*

1. Renouvellement des mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2003.

2. Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Résolutions*

1. L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes, qui acceptent, pour l'exercice social 2003.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 17.15.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04471. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085495.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

**COHEN & CO. S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 61.137.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 16.00 heures le 1<sup>er</sup> juin 2004*

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

*Ordre du jour*

1. Renouvellement des mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes.

2. Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Résolutions*

1. L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 17.15.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2005, réf. LSO-BC05138. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085497.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

**COHEN & CO. S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 61.137.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue de manière extraordinaire  
à 15.00 heures le 22 mars 2005*

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

*Ordre du jour*

1. Renouvellement des mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes.

2. Divers.

10759

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Résolutions*

1. L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 17.00.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2005, réf. LSO-BC05142. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085500.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**COHEN & CO. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2130 Luxembourg, 9, boulevard Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 61.137.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à 15.00 heures le 24 mars 2005*

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

*Ordre du jour*

1. Démission de tous les membres du conseil d'administration avec effet immédiat.

2. Démission avec effet immédiat du commissaire aux comptes.

3. Divers.

Après revue des états financiers et des opérations jusqu'à ce jour, discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Résolutions*

1. Acceptation de la démission de tous les membres du conseil d'administration de leur mandat.

2. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes de son mandat.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 16.12 heures.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2005, réf. LSO-BC05764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085503.3/766/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**AMIRIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 45.946.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 12 juillet 2005 que l'Assemblée décide de:

1) Nommer pour une durée de 6 ans, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Ruxton Derek S., Administrateur,

- Monsieur Meunier Patrick, Administrateur,

- Madame De Meis Anna, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs expirera lors de l'Assemblée Générale de l'an 2011.

2) Mettre fin au mandat de Commissaire de la société FIGESTA, S.à r.l. et décide de nommer pour une durée de 6 ans Monsieur Luis Velasco, Barcelone, en qualité de commissaire.

Son mandat débute avec l'exercice au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2011.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01276. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088575.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**QUEBECOR WORLD EUROPEAN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Zithe.  
R. C. Luxembourg B 70.986.

*Extrait de la résolution prise à l'assemblée générale extraordinaire du 9 septembre 2005*

Les Messieurs Jacquot Schwertzer et Dimitri Servais ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs de la société QUEBECOR WORLD EUROPEAN HOLDING S.A. avec effet au 5 septembre 2005.

Par conséquent, le conseil d'administration se compose à présent comme suit:

- 1 Monsieur Gilles Lauzon, administrateur-délégué, demeurant au Grand-Duché de Luxembourg;
  - 2 Monsieur Georges Helming, consultant, demeurant au Grand-Duché de Luxembourg;
  - 3 Madame Diane Dube, contrôleur corporatif de la société QUEBECOR WORLD INC., demeurant au Canada.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088532.3/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**IPERMEDIA ENGINEERING S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 110.362.

*Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du conseil d'administration de la société tenue au siège social le 22 août 2005*

Le Conseil d'Administration a décidé de déléguer à Alain, Clément, Kingue Kotto, administrateur de la société, la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion. Cette délégation s'est faite dans le respect de l'autorisation préalable octroyée par l'assemblée générale des actionnaires du 22 août 2005. Il a le pouvoir de signature individuel.

Dorénavant, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Alain, Clément, Kingue Kotto, 3, rue Casablanca; F-75015 Paris, Administrateur-Délégué;
- Hatem Farag, bd James Fazy, 4, CH-1201 Genève;
- René Jean-Jacques Elong dit Bille, rue du Contrat Social 3, CH-1205 Genève;
- Cole Shade Sule, 2, Place Reflets, F-92400 Courbevoie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IPERMEDIA ENGINEERING S.A. HOLDING

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00389. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088534.3/717/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DES TRANSPORTS HELMINGER, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3327 Crauthem, route de Hellange.  
R. C. Luxembourg B 8.314.

Constituée suivant acte sous seing privé du 27 février 1969, publié au Mémorial C n° 95 du 17 juin 1969, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 14 décembre 1979, acte publié au Mémorial C n° 31 du 13 février 1980, modifiée par-devant le même notaire en date du 6 janvier 1988, acte publié au Mémorial C n° 101 du 16 avril 1988, modifiée par-devant le même notaire en date du 11 octobre 1990, acte publié au Mémorial C n° 124 du 13 mars 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 juin 1995, acte publié au Mémorial C n° 470 du 20 septembre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 5 août 1997, acte publié au Mémorial C n° 654 du 24 novembre 1997, modifiée par acte sous seing privé en date du 7 juin 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 10 du 3 janvier 2002, modifiée par acte sous seing privé en date du 21 août 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 396 du 12 mars 2002, modifiée par acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> août 2002, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 1562 du 30 octobre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DES TRANSPORTS HELMINGER, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(088863.3/1261/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**ABREGO LUX S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 79.584.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 8 juillet 2005 que l'Assemblée décide de:

1) Nommer, en remplacement de Monsieur Alexander Ruxton, Madame Anna De Meis, 5, rue de l'Ecole L-4394 Pont-pierre, en qualité d'administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré viendra à échéance à l'instar du mandat des deux autres administrateurs, lors de l'Assemblée Générale de 2006.

2) Mettre fin au mandat de commissaire de la société FIGESTA, S.à r.l. et décide de nommer en remplacement Monsieur Luis Velasco, C Albigesos 721, ESP-08037 Barcelone, en qualité de commissaire.

Son mandat débute avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088577.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**ENSEMBLE VOCAL DU LUXEMBOURG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 33, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg F 1.244.

—  
*Refonte des statuts suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 12 juillet 2005*

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association prend la dénomination ENSEMBLE VOCAL DU LUXEMBOURG, association sans but lucratif. Son siège social est fixé à L-2134 Luxembourg, 33, rue Charles Martel. Elle est régie par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif, telle que modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994.

**Art. 2.** L'association est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** L'association a pour objet:

- a) la pratique et la propagation du chant choral de haut niveau,
- b) toute activité de nature à favoriser la pratique de la musique en général.

**Art. 4.** L'association se compose de membres effectifs et de membres d'honneur. Le nombre des membres effectifs ne peut être inférieur à 5.

**Art. 5.** Les membres effectifs sont des personnes physiques qui par leur compétence musicale ou par un apport particulier contribuent activement à la réalisation des objectifs de l'association. Ils sont admis aux assemblées générales avec voix délibérative.

**Art. 6.** Les membres d'honneur sont des personnes physiques qui soutiennent ou ont soutenu l'association ou qui ont contribué d'une manière méritoire à la réalisation de ses objets. Ils sont admis aux assemblées générales avec voix consultative.

**Art. 7.** Le conseil d'administration décide de l'admission et de la qualité des membres, en fonction de la compétence musicale et vocale des candidats et des besoins de l'association, selon des modalités à déterminer en accord avec le directeur musical.

**Art. 8.** La qualité de membre se perd par la démission, le non-paiement de la cotisation, et l'exclusion pour des motifs graves.

**Art. 9.** L'activité de l'association s'exerce à travers ses organes qui sont:

- a) l'assemblée générale;
- b) le conseil d'administration.

**Art. 10.** L'assemblée générale élit les membres du conseil d'administration pour une durée de 3 ans. Elle est convoquée par celui-ci une fois par an en assemblée générale ordinaire. Les membres de l'association peuvent en outre être convoqués par le conseil en assemblée extraordinaire chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. Il ne peut être pris de décision ou de résolution que sur les objets à l'ordre du jour arrêté préalablement par le conseil et porté huit jours à l'avance à la connaissance des membres, à moins que la majorité des membres présents ou représentés n'en décide autrement. Tous les membres effectifs ont un droit de vote égal dans l'assemblée générale et les résolutions sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas d'empêchement, les membres peuvent se faire représenter par un autre membre effectif moyennant procuration spéciale. Le vote est effectué à main levée ou au secret. Une délibération en assemblée générale est nécessaire pour:

- a) la modification des statuts;
- b) la nomination et la révocation des administrateurs et de deux réviseurs de caisse;
- c) l'approbation des rapports de gestion et d'activité du conseil;
- d) l'approbation des budgets et des comptes;
- e) la déclaration de décharge au conseil d'administration;
- f) la fixation du montant des cotisations qui ne peut dépasser 50 EUR;

g) la dissolution de l'association.

Les décisions de l'assemblée générale seront communiquées à l'ensemble des membres de l'association.

**Art. 11.** Le conseil d'administration, composé d'au moins quatre membres, gère les affaires courantes de l'association et décide pour tous les objets qui n'entrent pas dans les attributions de l'assemblée générale. Il planifie les activités de l'association. Le conseil convoque l'assemblée générale et lui présente annuellement son rapport d'activité. Il doit se réunir au moins trois fois par an. Il peut confier une partie de la gestion de l'association à un bureau.

Les membres du conseil choisissent en leur sein un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Le conseil pourra coopter de nouveaux membres, selon les besoins et sous réserve de l'agrément de la prochaine assemblée générale.

**Art. 12.** La signature du président et d'un second administrateur engage valablement l'association envers des tiers.

**Art. 13.** La modification des statuts se fait d'après les dispositions de la loi.

**Art. 14.** En cas de dissolution, le patrimoine de l'association sera attribué par l'assemblée générale à une association de but semblable ayant son siège social au Grand Duché de Luxembourg, et ceci en concertation avec le ministère chargé des affaires culturelles.

**Art 15.** Tout ce qui n'est pas précisé par les statuts présents pourra faire l'objet d'un règlement d'ordre interne.

T. P. Osborne / R. Mirkes / E. Schackmann-Moris / M. Seppänen

*président / vice-président / secrétaire / trésorier*

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06492. – Reçu 168 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085826.3/000/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**JAGGARD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 45.557.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 4 juillet 2005 que l'Assemblée décide de:

1) Nommer, en remplacement de Monsieur Alexander Ruxton, Madame Anna De Meis, 5, rue de l'Ecole L-4394 Pont-pierre, en qualité d'administrateur de la société.

Le mandat ainsi conféré viendra à échéance à l'instar du mandat des deux autres administrateurs, lors de l'Assemblée Générale de 2008.

2) Mettre fin au mandat de commissaire de la société FIGESTA, S.à r.l. et décide de nommer en remplacement Monsieur Luis Velasco, C Albigesos 721 ESP-08037 Barcelone, en qualité de commissaire.

Son mandat débute avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002 et viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2008.

*Signature.*

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01274. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088579.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**EPI Q2 GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 109.978.

—  
Par résolution datée du 21 septembre 2005, l'associé unique de EPI Q2 GP, S.à r.l. a accepté la nomination de Pierre Solheid, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au poste de gérant, avec effet au 21 septembre 2005 et pour une période indéterminée.

En conséquence, au 21 septembre 2005, le conseil d'administration se compose comme suit:

- John Ronan O'Donoghue,
- Bruno Bagnouls,
- Pierre Solheid,
- Gérard Becquer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

*Signature.*

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00976. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088872.3/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**NIEDERLANDE IMMO BETEILIGUNG I AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 98.069.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00925, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(088582.3/556/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**NEBOZZO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,-.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 98.370.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale des associés de la Société prises en date du 16 septembre 2005*

L'assemblée:

- accepte la démission de Monsieur Tanguy Serra, en tant que gérant de la Société avec effet au jour de la nomination de son successeur;

- décide de nommer Monsieur Jean-Baptiste Brian, associé de TEXAS PACIFIC GROUP, né le 21 mai 1978 à Paris, France, demeurant au 2<sup>e</sup> étage, Stirling Square, 5-7 Carlton Gardens, Londres SW1Y 5AD, Royaume-Uni, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Depuis, les gérants de la Société sont les personnes suivantes:

- Monsieur William Peter Collatos;
- Monsieur Geoffrey Darrell Fink;
- Monsieur Guy Harles;
- Monsieur Nicolas Massard;
- Monsieur Jean-Baptiste Brian.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2005.

NEBOZZO HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088597.3/250/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**VIRGIN LION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 78.569.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale ordinaire du 5 juillet 2005*

Les actionnaires de la société VIRGIN LION S.A., réunis en Assemblée Générale ordinaire au siège social à Luxembourg, ont décidé à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes:

- acceptation de la démission avec effet immédiat d'un administrateur en fonction, Monsieur Raymond Le Lourec, demeurant à Luxembourg.

- nomination d'un nouveau administrateur:

\* Monsieur Georges Gredt, Comptable, demeurant à Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose alors de la manière suivante:

- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-comptable, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Georges Gredt, Comptable, demeurant à Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts, en l'an deux mille onze.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04826. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(088608.3/3083/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**C.B.T., COMPAGNIE DES BOIS TROPICAUX, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 31.141.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2005 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Madame Nathalie Thunus et de Messieurs Luciano Dal Zotto et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2006.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Nico Becker, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2006.

Pour extrait conforme

COMPAGNIE DES BOIS TROPICAUX (C.B.T.), Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01101. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088613.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**SATINE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 108.561.

—  
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger

Notaire

(088657.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**SAFT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 96.697.

—  
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger

Notaire

(088658.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**A.S. ADVENTURE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2529 Howald, 20, rue des Scillas.  
R. C. Luxembourg B 36.735.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2005*

L'Assemblée reconduit les mandats d'administrateur de Messieurs Emiel Lathouwers, Patrick Lathouwers, Cédric Olbrechts, Pierre De Waha, Filip Leflot et Guy Torrekens, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Elle autorise le Conseil d'Administration de renommer Monsieur Emiel Lathouwers aux fonctions d'administrateur-délégué pour une même période.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 21 avril 2005*

Monsieur Emiel Lathouwers est reconduit dans ses fonctions d'administrateur-délégué pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01487. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088979.3/506/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**S.B.I., SCAN BALTIC INVESTMENT S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 67.985.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Liquidateur*

Signature

(088668.3/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**S.C.N., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CENTRALES NUCLEAIRES S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.  
H. R. Luxembourg B 13.083.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre zweitausendfünf, den dreißigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CENTRALES NUCLEAIRES S.A., in Abkürzung S.C.N., mit Sitz in L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 13.083, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars vom 25. Juni 1975, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial C, Nummer 177 vom 23. September 1975. Die Gesellschaft wurde in Liquidation gesetzt gemäß Urkunde des Notars André Schwachtgen, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg handelnd als Vertreter des unterzeichneten Notars, vom 31. August 2005.

Die Versammlung wird um 11.30 Uhr eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Edmond Anton, ingénieur commercial, wohnhaft in Strassen.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Herrn Klaus Brucherseifer, Privatangestellter, wohnhaft in Trier.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Guy Waltener, Privatangestellter, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

- 1) Buchprüfungsbericht des Liquidationskommissars,
- 2) Entlastung des Liquidators,
- 3) Auflösung der Gesellschaft,
- 4) Bestimmung des Hinterlegungsortes der Bücher der Gesellschaft während fünf Jahren.

II. Die gegenwärtige außerordentliche Generalversammlung wurde durch Einschreibebrief vom 9. September 2005 einberufen.

III. Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Versammlungsvorstand gezeichnet.

Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen ne varietur paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

IV. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist und dass somit die Versammlung befugt ist, über die vorstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

V. Die ausserordentliche Generalversammlung vom 27. September 2005, nachdem sie den Bericht des Liquidators angehört hat, hat die Gesellschaft MONTBRUN REVISION, S.à r.l. mit Sitz in Luxemburg zum Kommissar ernannt.

Die gegenwärtige Generalversammlung geht sodann wie folgt zur Tagesordnung über:

*Erster Beschluss*

Der Bericht des Liquidationskommissars wird der Gesellschaft vorgelegt.

Der Liquidationskommissar schlägt der Generalversammlung vor, die Liquidationsbilanz in der bestehenden Form anzunehmen und dem Liquidator Entlastung zu erteilen.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung stimmt den Liquidationskonten zu und gibt Herrn Jean-Paul Schaul, licencié en sciences économiques appliquées, wohnhaft in L-5290 Neuhausgen Entlastung für sein Amt als Liquidator.

Den Verwaltungsratsmitgliedern wird ebenfalls Entlastung erteilt für die Ausübung ihres Mandates bis zum 31. August 2005.

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung stellt sodann fest, dass die Liquidation der Gesellschaft abgeschlossen ist und dass die Gesellschaft SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CENTRALES NUCLEAIRES S.A., in Abkürzung S.C.N. ab dem heutigen Tage aufgehört hat zu bestehen.

*Vierter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt, dass die Bücher und Dokumente der Gesellschaft für eine Dauer von fünf Jahren am Sitz der aufgelösten Gesellschaft in Luxemburg, 2, rue Pierre d'Aspelt hinterlegt bleiben.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Kanzlei des unterzeichneten Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: E. Anton, K. Brucherseifer, G. Waltener, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, vol. 150S, fol. 16, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehren zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 13. Oktober 2005.

F. Baden.

(089927.3/200/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

---

**VENUS MP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. CEREP INVESTMENT NINE, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 108.763.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger

*Notaire*

(088669.3/211/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**VENUS GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. CEREP INVESTMENT TEN, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 108.762.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger

*Notaire*

(088670.3/211/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**CLOROX (EUROPE) FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 266.100,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.043.

Il résulte de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2005 que M. Michael C. Iracondo, né le 18 juillet 1968 à New York, Etats-Unis, résidant sis 3221 Buchanan St. # 1, San Francisco, en Californie, 94123, Etats-Unis, est nommé en tant que gérant de la Société avec effet immédiat au 30 septembre 2005 et pour une période indéterminée, en remplacement de Mme. Soraya M. Wright, gérant démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 7 octobre 2005.

Pour avis conforme

P. Kotoula

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01861. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088901.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**AFROS, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6783 Grevenmacher, 29, op der Heckmill.  
H. R. Luxemburg B 111.025.

 —  
**STATUTEN**

Im Jahre zweitausendfünf, den dritten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, im Amtssitze zu Niederanven.

Ist erschienen:

Frau Angelika Lanzen geborene Fornfeist, Geschäftsfrau, geboren in Köln (Deutschland), am 24. Mai 1959, wohnhaft in L-6783 Grevenmacher, 29, op der Heckmill.

Welche Komparentin, den instrumentierenden Notar ersucht, die Satzungen einer von ihr zu gründenden unipersonalen Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

**Art. 1.** Die vorbenannte Komparentin, errichtet hiermit eine unipersonale Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung AFROS, GmbH.

Die einzige Gesellschafterin kann sich jederzeit mit einem oder mehreren Gesellschaftern zusammenschliessen und die zukünftigen Gesellschafter können ebenso die geeigneten Massnahmen treffen, um die unipersonale Eigentümlichkeit der Gesellschaft wieder herzustellen.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Grevenmacher.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort innerhalb der Gemeinde des Gesellschaftssitzes verlegt werden.

**Art. 3.** Der Zweck der Gesellschaft ist:

- die Beratung und der Vertrieb im Bereich aktive Gesundheit - Prophylaxe - Umweltschutz;
- Gross- und Einzelhandel von steril abgefüllten und verpackten Nahrungsmitteln sowie Wasseraufbereitungsgeräte;
- Klangentspannung bestehend aus Klangmeditation, Chakra-Reinigung und Klangmassage.

Die Gesellschaft ist ebenfalls berechtigt bewegliche und unbewegliche Güter zu erwerben, alle Geschäfte und Tätigkeiten vorzunehmen und alle Massnahmen zu treffen, welche mit dem Gegenstand der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar zusammenhängen, oder ihm zu dienen geeignet erscheinen; in diesem Sinne kann sie sich in anderen Gesellschaften, oder Firmen im In- und Ausland, beteiligen, mit besagten Rechtspersonen zusammenarbeiten, sowie selbst Zweigniederlassungen errichten, sowie jede Art von Tätigkeit, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängt, oder denselben fördern kann, ausüben.

**Art. 4.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer errichtet.

**Art. 5.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres. Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2005.

**Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölf tausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) und ist eingeteilt in einhundert (100) Geschäftsanteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-).

Alle einhundert (100) Anteile wurden von Frau Angelika Lanzen geborene Fornfeist, vorbenannt, gezeichnet.

Der alleinige Gesellschafter erklärt, dass die Geschäftsanteile voll in barem Gelde eingezahlt wurden, sodass ab heute der Gesellschaft die Summe von zwölf tausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde.

**Art. 7.** Jeder Geschäftsanteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva sowie an den Gewinnen und Verlusten der Gesellschaft.

**Art. 8.** Jedwede Anteilsübertragung unter Lebenden durch den einzigen Gesellschafter sowie die Übertragung von Anteilen durch Erbschaft oder durch Liquidation einer Gütergemeinschaft zwischen Eheleuten ist frei.

Im Todesfall des einzigen Gesellschafter wird die Gesellschaft mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Wenn es mehrere Gesellschafter gibt, sind die Anteile unter Gesellschaftern frei übertragbar. Anteilsübertragungen unter Lebenden an Nichtgesellschafter sind nur mit dem vorbedingten Einverständnis der Gesellschafter, welche wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten, möglich.

Bei Todesfall können die Anteile an Nichtgesellschafter nur mit der Zustimmung der Anteilsbesitzer, welche mindestens drei Viertel der den Überlebenden gehörenden Anteile vertreten, übertragen werden.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, die nicht Gesellschafter zu sein brauchen, verwaltet.

Sie werden vom einzigen Gesellschafter oder, je nachdem, von den Gesellschaftern, ernannt und abberufen.

Die Gesellschafter bestimmen die Befugnisse der Geschäftsführer.

Falls die Gesellschafter nicht anders bestimmen, haben die Geschäftsführer sämtliche Befugnisse, um unter allen Umständen im Namen der Gesellschaft zu handeln.

Der Geschäftsführer kann Spezialvollmachten erteilen, auch an Nichtgesellschafter, um für ihn und in seinem Namen für die Gesellschaft zu handeln.

**Art. 10.** Bezüglich der Verbindlichkeit der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

**Art. 11.** Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafter lösen die Gesellschaft nicht auf.

Gläubiger, Berechtigte und Erben eines verstorbenen Gesellschafters können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen.

Zur Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich an die Satzung der Gesellschaft, an die von der Gesellschaft aufgestellten Werte und Bilanzen, sowie an die Entscheidungen halten, welche von den Gesellschafterversammlungen getroffen werden.

**Art. 12.** Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Gesellschaftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Der nach Abzug der Kosten, Abschreibung und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Dieser Nettogewinn wird wie folgt verteilt:

- fünf Prozent (5,00%) des Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, gemäss den gesetzlichen Bestimmungen;
- der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

**Art. 13.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von den Gesellschaftern ernannten Liquidatoren, welche keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Die Gesellschafter bestimmen über die Befugnisse und Bezüge der Liquidatoren.

**Art. 14.** Für alle Punkte, welche nicht in diesen Satzungen festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

#### *Schätzung der Gründungskosten*

Die Kosten und Gebühren, in irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Gründung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf ein tausend Euro (EUR 1.000,-) abgeschätzt.

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Anschliessend an die Gründung hat der einzige Gesellschafter, welcher das Gesamtkapital vertritt, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Zur alleinigen Geschäftsführerin wird ernannt:

Frau Angelika Lanzen geborene Fornfeist, Geschäftsfrau, geboren in Köln (Deutschland), am 24. Mai 1959, wohnhaft in L-6783 Grevenmacher, 29, op der Heckmill, welche die Gesellschaft mit ihrer alleinigen Unterschrift rechtskräftig verpflichten kann.

Sie kann ausserdem Vollmacht an Drittpersonen erteilen.

3) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich auf folgender Adresse:

Résidence Belle-Vue-des Roses, Haus C, Appartement 6, L-6783 Grevenmacher 29, op der Heckmill.

Der Notar hat die Komparentin darauf aufmerksam gemacht, dass eine Handlungsmächtigung, in Bezug auf den Gesellschaftszweck, ausgestellt durch die luxemburgischen Behörden, vor der Aufnahme jeder kommerziellen Tätigkeit erforderlich ist, was die Komparentin ausdrücklich anerkennt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat der Erschienene gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A. Fornfeist, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, vol. 150S, fol. 17, case 4. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Für gleichlautende Kopie, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 7. Oktober 2005.

P. Bettingen.

(089672.3/202/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

### **THE FOUR TWENTY COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 109.989.

#### EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue en date du 6 octobre 2005 que:

- Monsieur Thierry Jacob, Diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, a été coopté en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Olivier Henz, Administrateur démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 6 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01788. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088877.3/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**ELARY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 100.082.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELARY INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(088673.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**SYNERFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 41.574.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SYNERFIN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(088674.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**C.C.I.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 63, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 87.485.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00278, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour C.C.I.M., S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088676.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**PILOTRON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8119 Bridel, 10, rue Paul Binsfeld.  
R. C. Luxembourg B 37.925.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire en date du 30 septembre 2005*

*Quatrième résolution*

L'assemblée prend connaissance de la démission des administrateurs actuels, à savoir:

- Monsieur Rino Azzolin, demeurant 10, rue Paul Binsfeld à L-8119 Bridel,
- Madame Antoinette Azzolin, demeurant 10, rue Paul Binsfeld à L-8119 Bridel,
- Monsieur Jean-Marie Azzolin, demeurant 31, route de Luxembourg à L-3340 Huncherange.

L'assemblée décide de nommer, pour un mandat de six ans, en tant qu'administrateur:

- Monsieur Yves Bailly, administrateur de sociétés, demeurant 156, avenue reine Astrid à B-4900 Spa,
- Monsieur François Pirard, sans profession, demeurant 39, rue Fluche à B-4800 Verviers,
- Madame Alexandra Darkos, sans profession, demeurant 29, rue de France à B-4800 Verviers.

Le mandat des nouveaux administrateurs expirera lors de l'assemblée générale ordinaire 2011 statuant sur les comptes annuels 2010.

Strassen, le 3 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00394. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(089075.3/578/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**MICHELLE PARTICIPATIONS MOBILIERES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 87.006.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MICHELLE PARTICIPATIONS MOBILIERES S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(088677.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**COPACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.  
R. C. Luxembourg B 28.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00280, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour COPACO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088678.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**EUROPEAN CONSULTING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 111.027.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the third of October.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1.- Mrs Radka Jirkova, Company Director, residing in Petra Rezka 1070/6, 140 00 Prague 4;
- 2.- Mr Jiri Frkal, Company Manager, residing in Doubravicka 1303, Prague.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a limited liability company (société anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation.

**Name, Duration, Registered office, Purpose**

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name EUROPEAN CONSULTING LUXEMBOURG S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

**Art. 3.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

**Art. 4.** The Company's purpose is the activity of intermediary in commercial transactions and for service providers, the economical consulting and the consulting in the organisation and management of firms, the promotion and marketing of cultural events, and the principles of firms management, the promotion of lectures, trainings and other intellectual activities including tutoring, the publishing and editorship of the above mentioned works.

In general the Company may take any measure and carry out any operation including without limitation commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.

### Corporate capital, Shares

**Art. 5.** The subscribed capital is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro), represented by 31 (thirty-one) shares with a nominal value of EUR 1,000.- (thousand Euro) each, carrying one voting right in the general assembly. All the shares are in bearer form.

### Management, Supervision

**Art. 6.** The Company is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may renew their mandate or remove them at any time.

The number of directors and their term are fixed by the general meeting of the shareholders.

The board of directors convenes as often as the interest of the Corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Any director may act at any meeting of directors by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another director as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence.

In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant replevins with or without payment.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the Company must be signed jointly by the Managing Director and another Director or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

### Shareholders' Meetings

**Art. 10.** The annual General Meeting is held on the third Wednesday in the month of June at 2.00 p.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 11.** Any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

**Art. 12.** The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

### Business year, Allocation of profits

**Art. 13.** The Company's business year begins on January 1st and closes on December 31st.

**Art. 14.** After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation. On the net profit, five per cent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

### Dissolution, Liquidation

**Art. 15.** The Corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

### Applicable law

**Art. 16.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

*Transitory measure*

Exceptionally the first business year will begin today and close on December 31, 2005.

*Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

1.- Ms Radka Jirkova, prenamed, sixteen shares .....	16
2.- Mr Jiri Frkal, prenamed, fifteen shares .....	15
Total: thirty-one shares .....	31

All these shares have been paid up in cash, and therefore the amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

*Statement*

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

*Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about EUR 2,050.-.

*Extraordinary general meeting*

The parties appearing, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an extraordinary general meeting and take the following resolutions by unanimity.

*First resolution*

The number of Directors is set at three and that of the auditors at one.

*Second resolution*

The following are appointed Directors:

- 1.- Ms Radka Jirkova, Company Director, residing in Petra Rezka 1070/6, 140 00 Prague 4;
- 2.- Mr Jiri Frkal, Company Manager, residing in Doubravicka 1303, Prague;
- 3.- Mr Jan Jilemnický, Economical Advisor, residing in 4, rue des Hêtres, L-8137 Bridel.

Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at December 31, 2010.

*Third resolution*

According to the provisions of article 7 of the Articles of Incorporation and of article 60 of Luxembourg law on commercial companies, the meeting decides to authorize the Board of Directors to appoint Mr Jan Jilemnický as Managing Director in respect of the day to day management of the Company.

In particular, it is expressly agreed that for all operations not exceeding EUR 3,000.- the Company shall be bound by the individual signature of its Managing Director.

For operations exceeding such amount, the Company shall only be bound by the joint signatures of its Managing Director and another Director.

*Fourth resolution*

Is elected as auditor:

ALEXANDER J. DAVIES, S.à r.l., having its registered office at 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Its term of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at December 31, 2006.

*Fifth resolution*

The address of the Company is fixed at 49, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le trois octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1.- Madame Radka Jirkova, Administrateur de Société, demeurant à Petra Rezka 1070/6, 140 00 Prague;
- 2.- Monsieur Jiri Frkal, Dirigeant de Société, demeurant à Doubravicka 1303, Prague;

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

### Dénomination, Durée, Siège social, Objet

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: EUROPEAN CONSULTING LUXEMBOURG S.A.

**Art. 2.** La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** L'objet de la société est l'activité d'intermédiaire en matière de commerce et de prestations de services, la prestation de conseils économiques, de conseils en organisation et en gestion d'entreprises et toute prestation de services annexes complémentaires en la matière, la promotion et le marketing d'événements et de principes de management d'entreprises, la promotion de conférences, de séminaires et d'autres activités intellectuelles similaires y inclus les stages, la publication et l'édition des travaux dans les domaines mentionnés ci-dessus.

En général la société pourra prendre toutes mesures et effectuer toutes opérations y inclus, et sans limitation, les transactions commerciales financières personnelles et immobilières qu'elle estimera nécessaires ou utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet.

### Capital social, Actions

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 31 (trente et une) actions de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont au porteur.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

### Administration, Surveillance

**Art. 6.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, laquelle peut renouveler leur mandat ou les révoquer à tout moment.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Chaque administrateur peut prendre part aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit ou par téléfax, cable, télégramme ou télex un autre administrateur pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, actionnaires ou non-actionnaires.

La Société se trouve engagée, soit par la signature collective de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

### Assemblée générale

**Art. 10.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3<sup>e</sup> mercredi du mois de juin à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 11.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 12.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

### **Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

**Art. 14.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

### **Dissolution, Liquidation**

**Art. 15.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale prise comme en matière de modification des statuts. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Un actionnaire unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

### **Loi applicable**

**Art. 16.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoire*

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2005.

#### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Madame Radka Jirkova, seize actions .....	16
2.- Monsieur Jiri Frkal, quinze actions .....	15
Total: trente et une actions .....	31

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 2.050,-.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

#### *Deuxième résolution*

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Madame Radka Jirkova, Administrateur de Société, demeurant à Petra Rezka 1070/6, 140 00 Prague;
- 2.- Monsieur Jiri Frkal, Dirigeant de Société, demeurant à Doubravicka 1303, Prague;
- 3.- Monsieur Jan Jilemnický, Conseil Economique, demeurant à 4, rue des Hêtres, L-8137 Bridel.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2010.

#### *Troisième résolution*

En outre conformément aux dispositions de l'article 7 des statuts et de l'article 60 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration à nommer Monsieur Jan Jilemnický précité Administrateur-Délégué à la gestion journalière de la société.

En particulier il est expressément arrêté que pour toutes opérations excédant pas EUR 3.000,- la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de son Administrateur-Délégué.

Pour toutes opérations excédant ce montant, la signature conjointe de l'Administrateur-Délégué et d'un deuxième Administrateur sera requise.

*Quatrième résolution*

Est nommée commissaire aux comptes:

ALEXANDER J. DAVIES, S.à r.l., ayant son siège social à 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

*Cinquième résolution*

L'adresse de la Société est fixée au 49, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: R. Jirkova, J. Frkal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 82, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

A. Schwachtgen.

(089681.3/230/288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

**CAPITAL TRUST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.517.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CAPITAL TRUST S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(088679.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**LE ROMAIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 79.752.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00282, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour LE ROMAIN S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088680.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**SECURITAS TREASURY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.251.

Le bilan pour la période du 2 avril 2004 (date de constitution) au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ01040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(088681.3/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**KÜCHEN-MONTAGE-SERVICE, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5231 Sandweiler, 85, rue d'Itzig.  
R. C. Luxembourg B 56.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00275, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

*Pour KÜCHEN-MONTAGE-SERVICE GmbH*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088685.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**UNITED INDUSTRIAL ASSOCIATES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 9.695.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNITED INDUSTRIAL ASSOCIATES HOLDING S.A.

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

(088686.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**CANNELLE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 98.670.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CANNELLE HOLDING S.A.

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

(088688.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**EUROPEAN NETWORK FUND, Société d'Investissement à Capital Variable,  
(anc. THE JUPITER GLOBAL ACTIVE FUND).**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.  
R. C. Luxembourg B 83.289.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

P. Frieders

*Notaire*

(088689.3/212/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**COMEX FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 30.567.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

J. Elvinger

*Notaire*

(088692.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**SOLIDEAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 77.607.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOLIDEAL INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(088691.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**MEINBACH CONSULTING & DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5330 Moutfort, 79A, route de Remich.  
R. C. Luxembourg B 27.896.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00276, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour MEINBACH CONSULTING & DESIGN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088698.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**EUROFIND FOOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 104.640.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROFIND FOOD S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(088699.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**MECA CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.  
R. C. Luxembourg B 72.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00692, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Signature.

(088702.3/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**RESERVJAGD AKTIENGESELLSCHAFT, Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 23.027.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RESERVJAGD AKTIENGESELLSCHAFT

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(088703.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**ITAL-RENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 8, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 81.478.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00272, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour ITAL-RENT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088704.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**NOBILIS DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 95.297.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00273, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour NOBILIS DISTRIBUTION S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088706.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**NS IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3940 Mondercange, 7, rue de Pontpierre.  
R. C. Luxembourg B 74.011.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour NS IMMOBILIERE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ECG S.A.

Signature

(088714.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**BASECOM INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 102.296.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 12 septembre 2005*

*Première résolution*

L'Assemblée a excepté la démission de Alain Heinz, résidant professionnellement au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, de son mandat de gérant de la Société avec effet immédiat.

*Seconde résolution*

L'Assemblée a accepté la nomination comme nouveau gérant de la Société de Johanna Dirkje Martina Van Oort, résidant professionnellement au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, pour une période indéterminée, avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

J. Mayor

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01921. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088988.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**RESTO INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 90.376.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Signature.

(088718.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**EXTRABOLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3360 Leudelange, 80, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 94.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00914, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour EXTRABOLD S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088721.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**RONBETON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 38.097.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00915, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour RONBETON S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088725.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**LA GENERALE IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 62, rue du Brill.  
R. C. Luxembourg B 14.349.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LA GENERALE IMMOBILIERE, S.à r.l.

Signature

(088730.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**SILEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 33.778.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06949, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(088765.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**SITIOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 80.517.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

SITIOS S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(088734.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**ZADRA GLASS TECH. EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4936 Bascharage, 13B, rue de la Reconnaissance Nationale.  
R. C. Luxembourg B 100.724.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

ZADRA GLASS TECH. EUROPE, S.à r.l.

A. Macri / L. Zadra

Gérant Technique / Gérant Administratif

(088737.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**GIALU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 100.303.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

GIALU S.A.

F. Innocenti / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(088740.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**OPERINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2229 Luxembourg, 2, rue du Nord / rue du Palais de Justice.  
R. C. Luxembourg B 98.137.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 27 septembre 2005, lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société*

- La démission de Michaël Censier en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, a été coopté en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale. Le Conseil d'Administration sera dorénavant composé comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Jean-Marc Faber expert-comptable, demeurant professionnellement 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg,
- Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OPERINVEST S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01674. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089011.3/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**L'ORANGE BLEUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3372 Leudelange, Z.I. am Bann.  
R. C. Luxembourg B 82.927.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00916, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

*Pour L'ORANGE BLEUE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088743.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**D'COIFFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8081 Bertrange, 1, rue de Mamer.  
R. C. Luxembourg B 41.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00918, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

*Pour D'COIFFE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088745.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**INTERCOIFFURE LA COIFFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3395 Roeser, 18, route de Bivange.  
R. C. Luxembourg B 24.686.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00920, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

*Pour INTERCOIFFURE LA COIFFE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088746.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**BEAMEX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 36.107.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 26 septembre 2005 lors de l'Assemblée Générale de la société*

- La démission de Marc Muller, Pascale Loewen et Jean-Marc Faber en tant qu'administrateurs de la société a été acceptée.

- Heikki Juhani Aarnio, demeurant à Alte Landstrasse 61, CH-8802 Kilchberg, Jussi Aarne Aarnio, demeurant à Alte Landstrasse 61, CH-8802 Kilchberg et Aarne Jesse Petteri Aarnio, demeurant à Mikonkatu 6C, FI-00100 Helsinki ont été nommé administrateurs en leur remplacement. Les mandats des nouveaux Administrateurs se termineront dès après l'assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes annuels au 31 décembre 1998.

Pour extrait sincère et conforme

BEAMEX HOLDING S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01676. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089013.3/717/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**DEMENAGEMENTS REUNIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, ( en liquidation).**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 46.304.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00922, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

*Pour DEMENAGEMENTS REUNIS, S.à r.l. (en liquidation)*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(088751.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**SGAM ALTERNATIVE DISCOVERY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 93.499.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2005.

*Pour SGAM ALTERNATIVE DISCOVERY FUND*

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

*Corporate and Domiciliary Agent*

Signatures

(088759.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**FINANCIERE VICTOR I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 82.850,-.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.  
R. C. Luxembourg B 101.595.

Les comptes annuels de FINANCIERE VICTOR I, S.à r.l. au 31 janvier 2005 ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00912, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FINANCIERE VICTOR I, S.à r.l.*

C. Bourrat

*Déléguée à la signature*

(088768.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**ACCES DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 41, rue Zénon Bernard.  
R. C. Luxembourg B 87.525.

**DISSOLUTION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 2005, enregistré à Luxembourg A.C., le 3 octobre 2005, volume 150S, folio 15, case 7, que la société anonyme ACCES DEVELOPMENT S.A., avec siège social à L-4031 Esch-sur-Alzette, 41, rue Zénon Bernard, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à F-47400 Tonneins, 2, rue du Pont de Garonne.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

E. Schlessler

*Notaire*

(089068.3/227/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**FINANCIERE VICTOR III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 32.225.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 101.596.

—  
EXTRAIT

Les comptes annuels de FINANCIERE VICTOR III, S.à r.l. au 31 janvier 2005 ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00919, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FINANCIERE VICTOR III, S.à r.l.*

C. Bourrat

*Déléguée à la signature*

(088770.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**VICTORIA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 251.225.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 101.716.

—  
Les comptes annuels de VICTORIA HOLDING, S.à r.l. au 31 janvier 2005 ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00926, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour VICTORIA HOLDING, S.à r.l.*

C. Bourrat

*Déléguée à la signature*

(088774.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**C.E.I.G.E.M.S. S.A., COMPAGNIE D'ETUDES, D'INVESTISSEMENTS ET DE GESTION  
D'ETABLISSEMENTS MEDICAUX SOCIAUX, Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 48.524.

—  
Le bilan et les annexes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ01085, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(088787.3/317/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**CMD, COMMUNICATION MOBILE DIGITALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 90A, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 43.411.

—  
La société COMMUNICATION MOBILE DIGITALE S.A. (en abrégé CMD) exploite les succursales ou points de vente suivants:

- CMD, L-2560 Luxembourg, 90, rue de Strasbourg,
- CMD-TELECOM SHOP, City Concorde, L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy,
- CMD-TELECOM HOUSE, L-3441 Dudelange, 43, avenue Grande-Duchesse Charlotte,
- CMD-TELECOM HOUSE, L-9050 Ettelbrück, 47, Grand-rue,
- CMD-TELECOM HOUSE, L-8510 Redange-Sur-Attert, 42, Grand-rue,
- CMD, L-9905 Troisvierges, 31, Grand-rue,
- CMD, zone artisanale et commerciale Langwies, L-6131 Junglinster.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COMMUNICATION MOBILE DIGITALE S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089114.3/255/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**AMALHUNA S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 88.479.*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue le 22 septembre 2005*

1. L'assemblée générale des actionnaires a décidé de renouveler le mandat des administrateurs de la Société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2005:

- Maître François Brouxel, avocat à la Cour, né le 16 septembre 1966 à Metz (France), demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;

- Maître Pierre Metzler, avocat à la Cour, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;

- Maître Georges Gudenburg, avocat, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

2. L'assemblée générale des actionnaires a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2005:

- la société INTERAUDIT, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 29.501.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00946. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088849.3/280/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**AMALHUNA S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 88.479.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Signature.

(088839.3/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2005.

**SAC NORIMBERGA S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 88.798.

Modification date de nomination d'un administrateur:

- Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Date de nomination: 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00983. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088874.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**ACTI-MEDIC S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 93.342.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(088796.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**SAC NORIMBERGA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 88.798.

En date du 24 février 2004, Monsieur Bruno Bagnouls, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a démissionné de son poste d'administrateur de la société SAC NORIMBERGA S.A., avec effet immédiat. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00986. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088875.3/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**SECURITAS TREASURY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: SEK 1.000.000,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 100.251.

Lors de la résolution signée en date du 16 septembre 2005, les associés de la société SECURITAS TREASURY LUXEMBOURG, S.à r.l. ont décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg en tant que Commissaire pour une période venant à échéance lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2005 et qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00989. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088876.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**SECURITAS INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 137.297.500,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 100.735.

Lors de la résolution signée en date du 16 septembre 2005, les associés de la société SECURITAS INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l. ont décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg en tant que Commissaire pour une période venant à échéance lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2005 et qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088878.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**REBUILD WORLD RBW S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 20.652.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2005*

L'assemblée prend acte du décès de Monsieur Jacques Wybauw, administrateur, survenu en date du 18 mai 2005. Elle nomme en remplacement Madame Marie-Laure Wybauw, administrateur de sociétés, demeurant 3, avenue Adolphe Dupuich, B-1180 Bruxelles et reconduit les mandats d'administrateur de Madame Denise Vervaet et de Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088985.3/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**FINANCIERE STAR 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 110.205.

Lors de la résolution signée en date du 6 septembre 2005, l'associé unique de la société FINANCIERE STAR 2, S.à r.l. a décidé d'accepter la nomination de Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que Gérant de classe B, avec effet immédiat et pour une période indéterminée en remplacement de Pascal Roumiguié, Gérant démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088879.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**ML DOM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 105.778.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 12 août 2005 que la société NAIRE (MANAGEMENT) S.A., associé unique de la société ML DOM LUXEMBOURG, S.à r.l., a transféré 125 (cent vingt-cinq) parts sociales de la société ML DOM LUXEMBOURG, S.à r.l. à la société ML OCRE JERSEY Ltd, société ayant son siège social à Le Quesne Chambers, 9, Burrard Street, St Helier, Jersey JE2 4WS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00886. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088883.3/1005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**IMOTHEP, Société Civile.**

Siège social: L-7341 Heisdorf, 21, rue Prince Henri.

R. C. Luxembourg E 1.790.

*Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 septembre 2005*

Les associés de la société, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège de la société le 9 septembre 2005 ont décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social à l'adresse suivante:

21, rue Prince Henri, L-7341 Heisdorf.

Steinsel, le 9 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(088888.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**SEFI GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 62B, rue de Muhlenbach.

R. C. Luxembourg B 69.668.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signature

(088815.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**ORANGE COMMUNICATIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 87.681.

*Extrait sincère et conforme des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires de la société  
tenue en session extraordinaire à Luxembourg le 18 août 2005 à 10.00 heures*

*Quatrième résolution*

Dans le cadre des élections statutaires, l'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des administrateurs et du Réviseur comme suit:

*Conseil d'administration:*

1. Patrick Eskenazi - Administrateur Délégué, né le 10 décembre 1958 à Champigny, France, demeurant au 3, Impasse Mahieu à F-94100 Saint Maur des Fossés. En charge de la gestion journalière des affaires de la Société et ayant le pouvoir de la représenter légalement. La limite de signature pour les dépenses incluses dans le budget est fixée à EUR 1.000.000 et à EUR 500.000 pour les autres dépenses.

2. Marie-Christine Lambert, née le 2 juillet 1953 à Auxerre, France, demeurant au 24, rue Rouelle, à F-75015 Paris.

3. Patrick Fontana, né le 31 juillet 1963 à Lyon, France, demeurant au 12, rue Vallée Bance à F-27120 Houlbec Cocherel.

4. Didier Quillot, né le 18 mai 1959 à Mas Grenier, France, demeurant au 6, rue Rémy Dumoncel à F-75014 Paris.

Le Conseil d'administration est composé de 4 membres. Tout acte engageant la Société doit être signé par la signature collective de deux administrateurs ou par la signature de la personne, administrateur ou non, dûment déléguée par le conseil d'administration.

*Réviseur:*

ERNST & YOUNG S.A., R.C. Luxembourg B N° 47.771, ayant son siège à 7, Parc d'Activité Syrdall, à L-5365 Munsbach.

La durée des mandats du conseil d'administration et du réviseur expirera lors de l'assemblée générale des actionnaires qui approuvera les comptes annuels clos au 31 décembre 2005.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088921.3/1053/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**AMTEL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 88.699.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 29 septembre 2005*

1. Le mandat des administrateurs:

a) Monsieur Sudhir Gupta, né le 11 avril 1958 en Inde, administrateur de sociétés, demeurant à Singapore, 38, Belmont Road, ayant pouvoir de signature A;

b) Maître Pierre Metzler, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), avocat à la Cour, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, ayant pouvoir de signature B;

c) Maître François Brouxel, né le 16 septembre 1966 à Metz (France), avocat à la Cour, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, ayant pouvoir de signature B;

d) Monsieur Daniel Gupta, né le 13 mai 1982 à Moscou (Russie), administrateur de sociétés, demeurant à Singapour, 38, Belmont Road, ayant pouvoir de signature A;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2005.

2. L'assemblée générale des actionnaires a décidé de nommer commissaire aux comptes la société OPTIO EXPERT-COMPTABLE ET FISCAL, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 97.326, en remplacement de la société AACO, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 88.833 et ce jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089070.3/280/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**TRADENET EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 79.814.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2005*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Monsieur Alfred Degen et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01484. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088980.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**ELLIOT HOLDING GROUP S.A., Aktiengesellschaft.**

H. R. Luxemburg B 73.551.

Der Aufsichtskommissar LUXEMBURG CONSULTING GROUP A.G. hat sein Mandat zum 11. Mai 2005 niedergelegt.

Die Gesellschaft hat keinen Sitz mehr unter der Adresse 11A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, den 12. Mai 2005.

LCG INTERNATIONAL A.G.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00652. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089003.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**DEVELOPMENT CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.151.

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire de la société DEVELOPMENT CAPITAL S.A., qui s'est tenue le 30 septembre 2005, les actionnaires nomment comme administrateur, avec effet au 30 septembre 2005, M. Alessandro Agnolucci, son mandat ayant pour échéance l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Agent Administratif*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01867. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089062.3/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**ANTRACIT CREATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 39.260.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2004*

Sont nommés administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010:

- M. Jeannot Philipp,
- Mme Colette Reuter,
- Mme Marie-France Pastore.

Est nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010:

- la société BUSINESS OBJECTS S.A.

Luxembourg, le 15 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05476. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089092.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

---

**SILAWI S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 21.312.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2005*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00755. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089010.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**SILAWI S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 21.312.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(089021.3/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**IMMOPLAN-BENELUX S.A., Aktiengesellschaft.**  
Gesellschaftssitz: L-9838 Untereisenbach, 7, Hauptstrooss.  
H. R. Luxemburg B 111.038.

## STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünf, den achtundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Fernand Unsen, Notar mit dem Amtswohnsitz in Diekirch.

Sind erschienen:

1. Die anonyme Holding Gesellschaft SWISS-LUX FINANCIAL HOLDING S.A.H., mit Sitz in L-6450 Echternach, 21, route de Luxembourg, hier vertreten durch ihren Verwaltungsratsvorsitzenden Herrn Hermann-Josef Lenz, wohnhaft in B-4780 St. Vith, Hinderhausen, 82.

2. Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung EUROTAX, S.à r.l., mit Sitz in L-6450 Echternach, 21, route de Luxembourg, hier vertreten durch ihren Vorsitzenden Herrn Hermann-Josef Lenz, vorbenannt.

Diese Erschienenen, handelnd in ihren vorerwähnten Eigenschaften, ersuchen den Notar wie folgt die Satzungen einer Aktiengesellschaft zu beurkunden:

### **Kapitel I. - Benennung, Sitz, Gesellschaftszweck, Dauer**

**Art. 1.** Unter der Bezeichnung IMMOPLAN-BENELUX S.A., wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Untereisenbach.

Durch Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg, als auch im Ausland errichtet werden. Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur vollständigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Maßnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes luxemburgisch bleibt. Die Bekanntmachung von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

**Art. 3.** Die Gesellschaft ist gegründet für eine unbestimmte Dauer.

**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft ist die Planung, die Entwicklung, die Architektur und die wirtschaftliche Realisierung und Vermarktung von Immobilien sowie die Projektentwicklung für Internetauftritte.

Die Gesellschaft kann sämtliche Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

## Kapitel II. - Gesellschaftskapital, Aktien

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf einunddreißigtausend (31.000,-) Euro, eingeteilt in sechshundertzwanzig (620) Aktien zu je fünfzig (50,-) Euro.

Nach Wahl ihrer Besitzer können die Aktien in einzelne Aktien darstellende Zertifikate, oder in Zertifikate über zwei oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

Unter den gesetzlichen Bedingungen kann das Gesellschaftskapital erhöht oder erniedrigt werden.

## Kapitel III. - Verwaltung, Übertragung

**Art. 6.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen Verwaltungsrat von mindestens 3 Mitgliedern, welche Aktionäre der Gesellschaft sind oder nicht. Sie werden ernannt für eine sechs Jahre nicht überschreitende Amtszeit, durch die Generalversammlung der Aktionäre, welche dieselben zu jeder Zeit abberufen kann.

Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates frei, so können die verbleibenden Mitglieder zusammen mit den Kommissaren das frei gewordene Amt vorläufig besetzen.

**Art. 7.** Der Verwaltungsrat bestellt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden der von der Generalversammlung gewählt wird. Im Falle der Verhinderung des Vorsitzenden übernimmt das vom Verwaltungsrat bestimmte Mitglied dessen Aufgaben. Der Verwaltungsrat wird vom Vorsitzenden oder auf Antrag von zwei Verwaltungsratsmitgliedern einberufen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlußfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei ein Verwaltungsratsmitglied jeweils nur einen Kollegen vertreten kann. Die Verwaltungsratsmitglieder können ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich, telegraphisch oder per Telefax abgeben. Fernschreiben, Telegramme und Telefaxe müssen schriftlich bestätigt werden. Ein schriftlich gefaßter Beschluss der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam, wie ein anlässlich einer Verwaltungsratssitzung gefaßter Beschluß.

**Art. 8.** Die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates werden von den in den Sitzungen anwesenden Mitgliedern unterschrieben. Die Beglaubigung von Abzügen oder Auszügen erfolgt durch ein Verwaltungsratsmitglied oder durch einen Bevollmächtigten.

**Art. 9.** Der Verwaltungsrat ist mit den weitestgehenden Vollmachten versehen, um alle, mit dem Gesellschaftszweck zusammenhängenden Verwaltungs- und Verfügungs-handlungen vorzunehmen.

Sämtliche Handlungen, welche nicht durch das Gesetz oder durch gegenwärtige Satzung ausdrücklich der Generalversammlung der Aktionäre vorbehalten sind, fallen in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

**Art. 10.** Der Verwaltungsrat kann seinen Mitgliedern oder Dritten, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen, seine Befugnisse zur täglichen Geschäftsführung übertragen. Die Übertragung an ein Mitglied des Verwaltungsrates bedarf der vorhergehenden Ermächtigung durch die Generalversammlung.

**Art. 11.** Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet durch die in der nachfolgenden Generalversammlung gefassten Beschlüsse.

**Art. 12.** Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere von der Generalversammlung ernannten Kommissare überwacht, die ihre Zahl und ihre Vergütung festlegt. Die Dauer der Amtszeit der Kommissare wird von der Generalversammlung festgelegt, sie kann jedoch sechs Jahre nicht überschreiten.

## Kapitel V. - Generalversammlung

**Art. 13.** Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitest- gehenden Vollmachten, um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden. Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt gemäß den Bestimmungen des Gesetzes. Sollten die Aktionäre nicht bekannt sein, erfolgt die Einberufung durch Veröffentlichung im Mémorial und in den geeigneten Tageszeitungen nach den gesetzlichen Bestimmungen.

**Art. 14.** Die jährliche Generalversammlung findet statt an jedem zweiten Mittwoch des Monats Juli um fünfzehn Uhr nachmittags im Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sollte dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag sein, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Arbeitstag verschoben.

**Art. 15.** Der Verwaltungsrat oder der oder die Kommissare können eine außerordentliche Generalversammlung einberufen. Sie muß einberufen werden, falls Aktionäre, die mindestens zwanzig Prozent (20%) des Gesellschaftskapitals vertreten, einen derartigen Antrag stellen.

**Art. 16.** Jede Aktie gibt ein Stimmrecht von einer Stimme.

## Kapitel VI. - Geschäftsjahr, Verteilung des Reingewinnes

**Art. 17.** Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres, mit Ausnahme des ersten Geschäftsjahres, welches beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2005. Der Verwaltungsrat erstellt die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung. Der Verwaltungsrat legt den Kommissaren die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung mit einem Bericht über die Geschäfte der Gesellschaft spätestens einen Monat vor der Jahresgeneralversammlung vor.

**Art. 18.** Der Bilanzüberschuss stellt nach Abzug der Unkosten und Abschreibungen den Nettogewinn der Gesellschaft dar. Von diesem Reingewinn werden fünf Prozent (5%) dem gesetzlichen Reservefonds zugeführt; diese Zuführung ist nicht mehr zwingend wenn der Reservefonds zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals darstellt. Mit Zustimmung des Kommissars und unter Beachtung der diesbezüglichen Vorschriften kann der Verwaltungsrat Zwischendividenden ausschütten. Die Generalversammlung kann beschließen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitalbildung zu benutzen, ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung.

### Kapitel VII. - Auflösung, Liquidation

**Art. 19.** Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefaßt werden muß, wie die Satzungsänderungen.

Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, die natürliche oder juristische Personen sind und die durch die Generalversammlung unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütung ernannt werden.

### Kapitel VIII. - Allgemeines

**Art. 20.** Der unterzeichnete Notar bescheinigt dass die Bedingungen des Artikles 26 des Gesetzes von 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

#### *Zeichnung der Aktien*

Nachdem die Satzung wie hiavor festgesetzt wurde, haben die Erschienenen erklärt, daß das gesamte Kapital wie folgt gezeichnet wurde:

1. Die Gesellschaft SWISS-LUX FINANCIAL HOLDING S.A.H., vorbenannt, sechshundertneunzehn Aktien . . . . .	619
2. Die Gesellschaft EUROTAX, S.à r.l., vorbenannt, eine Aktie. . . . .	1
Total: Sechshundertzwanzig Aktien. . . . .	620

Sämtliche Aktien wurden zu einhundert Prozent (100%) in bar einbezahlt, sodass der Gesellschaft ab heute die Summe von einund-dreissigtausend (31.000,-) Euro zur Verfügung steht, worüber dem Notar der Nachweis erbracht wurde.

#### *Feststellung*

Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschließlich der Änderungsgesetze, finden ihre Anwendung überall, wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

#### *Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, unter irgendwelcher Form, die der Gesellschaft im Zusammenhang mit der Gründung erwachsen oder ihr auferlegt werden, beträgt ungefähr tausendeinhundertfünfzig (1.150,-) Euro.

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird festgelegt auf drei; diejenige der Kommissare wird festgesetzt auf einen.

2. Zu Verwaltungsratsmitgliedern für die Dauer von 6 Jahren werden ernannt:

- Herr Thomas Machts, Angestellter, geboren am 13. September 1962 in Bonn (Deutschland), wohnhaft in D-50389 Wesseling (Deutschland), 3-5, Holzgasse;

- Herr Matthias Iding, Kaufmann, geboren am 4. Januar 1964 in Essen (Deutschland), wohnhaft in D-50389 Wesseling (Deutschland), 289A, Rheinstrasse;

- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung EUROTAX, S.à r.l., vorbenannt.

Die Generalversammlung bestimmt zu Vorsitzenden des Verwaltungsrates für die Dauer von 6 Jahren: Herrn Thomas Machts, vorbenannt.

4. Die Generalversammlung bestimmt, daß die Gesellschaft vertreten wird, durch die alleinige Unterschrift des Vorsitzenden des Verwaltungsrates, ohne finanzielle Beschränkung.

5. Zum Kommissar wird ernannt für die Dauer von sechs Jahren: Herr Hermann-Josef Lenz, Bilanzbuchhalter, geboren am 16. Mai 1955 in Winterspelt-Eigelscheid (Deutschland), wohnhaft in B-4784 St. Vith (Belgien), Hinderhausen, 82.

6. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9838 Untereisenbach, 7, Haapstrooss.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Diekirch, in der Amtsstube, Datum wie Eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H.-J. Lenz, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 3 octobre 2005, vol. 616, fol. 69, case 5. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé):* Siebenaler.

Fuer geichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Verlangen, auf stempelfreiem Papier, zu Verwaltungszwecken erteilt.

Diekirch, den 12. Oktober 2005.

F. Unsen.

(903219.3/234/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 octobre 2005.

**N.R.G. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8020 Bertrange, Z.A. de Bourmicht.  
R. C. Luxembourg B 111.300.

**STATUTS**

L'an deux mille cinq, le quatre octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société N.R.G. BELGIUM S.A., ayant son siège social à B-1070 Anderlecht, boîte 15, 55, boulevard International, Riverside Business Park, inscrite au Registre de Commerce de Bruxelles, sous le numéro 6883, banque de carrefour n° 0405.910.950,

ici représentée par Madame Delphine de Timary, avocat, demeurant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Bruxelles, le 3 octobre 2005.

La procuration restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle personne comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. - Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée luxembourgeoise qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet principal toutes opérations se rapportant à la réalisation, dans l'intérêt de ses clients, de photocopies, impressions, télécopies, scannage, destruction de documents, les procédés fréquemment utilisés étant la mise à disposition sous toute forme et en tous lieux, de matériel de bureau, respectivement de personnel réalisant les activités ci-dessus décrites, ainsi que les ventes éventuellement assorties d'un service de maintenance, respectivement de la reprise et destruction de l'ancien matériel initialement fourni par elle, sinon par une entreprise concurrente.

Elle peut encore faire toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement ou susceptibles de faciliter la réalisation de l'objet susmentionné.

La société a encore pour objet l'activité consistant dans la prestation pour compte d'établissements de crédit, PSF, OPC ou fonds de pension de droit luxembourgeois ou de droit étranger, d'un ou de plusieurs des services suivants:

- la confection, sur support matériel ou électronique, de documents à contenu confidentiel, à destination personnelle de clients d'établissements de crédit ou de PSF, d'investisseurs d'OPC et de cotisants, affiliée ou bénéficiaires de fonds de pension;

- l'archivage des documents visés au tiret précédent;

- la communication aux personnes visées au premier tiret, de documents ou d'informations relatives à leurs avoirs ainsi qu'aux services offerts par le professionnel en cause;

- la consolidation, sur base d'un mandat exprès, des positions que les personnes visées au premier tiret détiennent auprès de différents professionnels financiers.

La réalisation du prédit point de l'objet requière l'obtention préalable du statut d'«agent de communication à la clientèle» tel que défini par l'article 29-1 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de N.R.G. LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Bertrange.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Titre II.- Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est entièrement libéré et constitué d'apports en numéraire, il est fixé à trois cent soixante-dix mille euros (370.000,- EUR) représenté par trois cent soixante-dix (370) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

**Art. 7.** Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

**Art. 9.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### Titre III.- Administration et gérance

**Art. 10.** La société est administrée par deux gérants au moins, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Tous les gérants ont les mêmes pouvoirs de gestion journalière.

Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée en toutes circonstances, par la signature conjointe de deux gérants.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les modifications des statuts doivent être décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 16.** Le contrôle des documents comptables annuels est confié à un ou plusieurs réviseurs d'entreprises externes, qui justifient d'une expérience professionnelle adéquate, désigné(s) par le ou les gérants.

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier avril et finit le trente et un mars de chaque année.

### Titre IV.- Dissolution - Liquidation

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

### Titre V.- Dispositions générales

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 mars 2006.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les trois cent soixante-six (370) parts ont été souscrites par la société N.R.G. BELGIUM S.A., prénommée.

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de trois cent soixante-dix mille euros (370.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution sont évalués à cinq mille cinq cent euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la société est établi au Z.A. de Bourmicht, L-8020 Bertrange.
- 2.- Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:
  - Monsieur Patrick Lefevre, né à Mont Saint Martin (France), le 28 mars 1951, gérant de société, demeurant au 50, rue du Dauphiné, F-54400 Cosnes et Romain (France);
  - Madame Mireille Benne, née à Lier (Belgique), le 16 mars 1964, gérante de société, demeurant au Profeetstraat, B-2520 Ranst.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. de Timary, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 octobre 2005, vol. 897, fol. 50, case 2. – Reçu 3.700 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 octobre 2005.

J.-J. Wagner.

(093153.3/239/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**KING'S CROSS ASSET FUNDING 8-MAPLE, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, rue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 111.295.

 —  
**STATUTES**

In the year two thousand and five, on the fifth of October.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, a foundation established and existing under the laws of The Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam, The Netherlands, under number 34226972, having its registered office at Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, here represented by Ms Céline Le Cam, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam, on October 3, 2005.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (*société à responsabilité limitée*) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established a private limited company (*société à responsabilité limitée*) under the name of KING'S CROSS ASSET FUNDING 8-MAPLE (the «Company») which shall have the status of a securitisation company (*société de titrisation*) within the meaning of the law of 22 March 2004 on securitisation (the «Securitisation Law») and which shall be subject to and be governed by the Securitisation Law, the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the «Company Law») and by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The sole purpose of the Company is to enter into one or more securitisation transaction(s) within the meaning of the Securitisation Law and the Company may, in this context, assume risks, existing or future, relating to the holding of assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, as well as risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties, in one or more transactions or on a continuous basis. The Company may assume those risks by acquiring the assets, guaranteeing the obligations or by committing itself in any other way. The Company may also transfer, to the extent permitted by law and these articles of incorporation, or otherwise dispose of the claims and other assets it holds, whether existing or future, in one or more transactions or on a continuous basis.

The Company may, in this same purpose, acquire, dispose of and invest in loans, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, advances, shares, warrants and other securities. The Company may only grant pledges, other guarantees or security of any kind to Luxembourg or foreign entities within the above-mentioned purpose.

The Company may create one or several Compartments (as defined hereafter) in accordance with article 10 of the present articles of incorporation.

The Company may perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil and develop its purpose, as well as, all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above. The assets of the Company may only be assigned in accordance with the terms of the securities issued to finance the acquisition of such assets.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

**B. Share capital - Shares**

**Art. 5.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 6.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 7.** The Company will recognize only one holder per share.

The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 8.** The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 9.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

### C. Compartments

**Art. 10.** The manager or the board of managers of the Company may create one or more compartments within the Company (the «Compartment» or the «Compartments»). Each Compartment shall, unless otherwise provided for in the resolution of the manager or of the board of managers creating such compartment, correspond to a distinct part of the assets and liabilities of the Company. The resolution of the manager or of the board of managers creating one or more Compartments within the Company, as well as any subsequent amendments thereto, shall be binding as of the date of such resolution against any third party.

As between investors and creditors, each Compartment of the Company shall be treated as a separate entity. Rights of investors and creditors of the Company that (i) have, when coming into existence, been designated as relating to a Compartment or (ii) have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a Compartment are, except if otherwise provided for in the resolution of the manager or the board of managers having created the relevant Compartment, strictly limited to the assets of that Compartment and shall be exclusively available to satisfy such investors and creditors.

Unless otherwise provided for in the resolution of the manager or the board of managers of the Company having created such Compartment, no resolution of the manager or the board of managers of the Company may be taken to amend the resolution having created such Compartment or to take any other decision directly affecting the rights of the investors and of the creditors whose rights relate to such Compartment without the prior approval of all investors and of all creditors whose rights relate to this Compartment. Any decision of the manager or the board of managers taken in breach of this provision shall be void.

Each Compartment of the Company may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of another Compartment or of the Company itself.

The Company may issue securities whose value or yield is linked to specific Compartments, assets or risks, or whose repayment is subject to the repayment of other instruments or certain claims.

### D. Management

**Art. 11.** The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is(are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix(es) the term of its(their) office. He(they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by individual signature of any manager.

**Art. 12.** In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 13.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

**Art. 14.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 15.** The manager(s) do(es) not assume, by reason of its(their) mandate, any personal liability in relation to any commitments validly and regularly made by him(them) in the name of the Company, provided that such commitment is in compliance with the present articles of association as well as with the Securitisation Law and the Companies Law. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

**Art. 16.** The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

#### **E. Independent auditor**

**Art. 17.** The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an independent auditor (réviseur d'entreprises) appointed by the manager(s) and remunerated by the Company.

The independent auditor shall fulfil all duties prescribed by the Company Law and the Securitisation Law.

#### **F. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners**

**Art. 18.** Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 19.** Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 20.** In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the Company Law.

#### **G. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 21.** The Company's year commences on January 1st, and ends on December 31st of the same year.

**Art. 22.** Each year on December 31st, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 23.** Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners. The remainder of the annual net profits, if any, shall be distributed as dividends to the partners in accordance with the Securitisation Law.

#### **H. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

**Art. 25.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Securitisation Law and the Company Law.

#### *Subscription and payment*

The five hundred (500) shares have been subscribed by STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, prenamed. All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional disposition*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31st, 2005.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately three thousand Euro.

*General meeting of partners*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
  - Mr Godfrey Abel, employee, born on July 2, 1960, in Brixworth, England, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
  - Mr Michael S. Thomas, executive, born on March 9, 1967, in Alleghely, United States of America, with private address at 9, rue Geischleid, L-9184 Schrondeweiler, Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le cinq octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, une fondation établie et existante selon les lois des Pays-Bas, enregistrée auprès du registre de la Chambre de Commerce et des Industries d'Amsterdam, Pays-Bas (trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam), sous le numéro 34226972, ayant son siège social à Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays-Bas,

ici représentée par Mademoiselle Céline Le Cam, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam, le 3 octobre 2005.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de KING'S CROSS ASSET FUNDING 8-MAPLE (la «Société») qui aura le statut d'une société de titrisation au sens de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation (la «Loi sur la Titrisation») et qui sera soumise à et régie par les dispositions de la Loi sur la Titrisation, la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés Commerciales»), ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet exclusif de conclure une ou plusieurs opération(s) de titrisation conformément à la Loi sur la Titrisation et la Société peut, dans ce contexte, assumer les risques, existants ou futurs, liés à la possession d'actifs mobiliers ou immobiliers, tangibles ou intangibles, ainsi que les risques résultant d'engagements assumés par des tiers ou liés à toutes ou partie des activités réalisées par des tiers, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière. La Société assumera ces risques en acquérant des actifs, en garantissant les engagements ou en s'engageant par tout autre manière. La Société peut également céder, dans les limites prévues par la loi et par les présents statuts, disposer des créances et autres actifs qu'elle détient, présents ou futurs, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière.

La Société peut, dans ce même contexte, acquérir, disposer et investir dans des prêts, valeurs mobilières, titres, actifs, obligations, billets à ordre, avances, actions, bons de souscriptions et autres sûretés. La Société peut seulement octroyer des gages, autres garanties ou sûretés, de quelque nature que ce soit à des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, conformément à l'objet susmentionné.

La Société peut ouvrir un ou plusieurs Compartiments (tel que défini ci-après) en conformité avec l'article 10 des présents statuts.

La Société peut effectuer tout investissement ou opération de nature légale, commerciale, technique ou financière, et en général, toute transaction nécessaire ou utile à l'accomplissement de son objet, ainsi que toute opération facilitant directement ou indirectement l'accomplissement et au développement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus. Les actifs de la Société ne pourront être cédés qu'en conformité avec les dispositions régissant les titres émis en vue de financer l'acquisition de tels actifs.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Des succursales ou bureaux peuvent être établis tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, du conseil de gérance.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il peut transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

### B. Capital social - Parts sociales

**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 6.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 7.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 8.** Les parts sociales de la Société sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

### C. Compartiments

**Art. 10.** Le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société pourront créer un ou plusieurs compartiments au sein de la Société (le «Compartiment» ou les «Compartiments»). Chaque Compartiment devra, sauf disposition contraire dans la résolution du gérant ou du conseil de gérance créant un tel compartiment, correspondre à une partie distincte de l'actif et du passif de la Société. La résolution du gérant ou du conseil de gérance créant un ou plusieurs Compartiments au sein de la Société, ainsi que toutes modifications subséquentes, lieront les tiers, à compter de la date de la résolution.

Par rapport aux investisseurs et aux créanciers, chaque Compartiment de la Société devra être traité comme une entité séparée. Les droits des investisseurs et des créanciers de la Société (i) qui lorsqu'ils sont entrés en existence, ont été désignés comme rattaché à un Compartiment ou (ii) qui sont nés de la création, du fonctionnement ou de la mise en liquidation d'un Compartiment sont, sauf disposition contraire dans la résolution du gérant unique ou du conseil de gérance créant un tel Compartiment, strictement limitées aux actifs de ce Compartiment et seront exclusivement disponibles pour satisfaire ces investisseurs et créanciers.

Sauf disposition contraire dans la résolution du gérant unique ou du conseil de gérance de la Société ayant créé un tel Compartiment, aucune résolution du gérant unique ou du conseil de gérance de la Société ne pourra être prise afin de modifier la résolution ayant créé un tel Compartiment ou afin de prendre tout autre décision affectant directement les droits des investisseurs et des créanciers dont les droits sont rattachés à un tel Compartiment sans le consentement préalable de l'ensemble des investisseurs et des créanciers dont les droits sont rattachés à ce Compartiment. Toute décision prise par le gérant unique ou par le conseil de gérance en violation de cette disposition sera nulle et non avenue.

Chaque Compartiment de la Société pourra être liquidé séparément sans que cette liquidation n'entraîne la liquidation d'un autre Compartiment ou de la Société elle-même.

La Société pourra émettre des valeurs mobilières dont la valeur ou l'intérêt est lié à des Compartiments, actifs ou autres engagements spécifiques, ou dont le remboursement dépend du remboursement d'autres instruments ou de certains droits.

### D. Gérance

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

**Art. 12.** Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire, le tout constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 13.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 14.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 15.** Le(s) gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les présents statuts ainsi qu'avec la Loi sur la Titrisation et la Loi sur les Sociétés Commerciales. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 16.** Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

#### **E. Le réviseur d'entreprises**

**Art. 17.** Les données comptables liées au rapport annuel de la Société seront examinées par un réviseur d'entreprises nommé par le(s) gérant(s) et rémunéré par la Société.

Le réviseur d'entreprises accomplira toutes les fonctions qui lui sont attribuées par la Loi sur les Sociétés Commerciales et par la Loi sur la Titrisation.

#### **F. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 18.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 19.** Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 20.** Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

#### **G. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 21.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 22.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 23.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le surplus des profits annuels sera distribué comme dividendes aux associés conformément à la Loi sur la Titrisation.

#### **H. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 25.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la Loi sur la Titrisation et la Loi sur les Sociétés Commerciales.

#### *Souscription et libération*

STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, prénommée, a souscrit les cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2005.

#### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à trois mille euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt l'associée, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquée, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

2. Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Godfrey Abel, employé privé, né le 2 juillet 1960, à Brixworth, Angleterre, ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- Monsieur Michael S. Thomas, executive, né le 9 mars 1967, à Alleghely, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse privée au 9, rue Geischleid, L-9184 Schrondeweiler, Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Le Cam, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 octobre 2005, vol. 897, fol. 50, case 5. – Reçu 1.250 euros.

Le Releveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 octobre 2005.

J.-J. Wagner.

(093089.3/239/410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.